



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25004605

le

Déposé / Reçu le

30 DEC. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
Grèffe
francophone des Bruxellois

N° d'entreprise : **0443 858 637**

Nom

(en entier) : **ALBATER**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue de Haveskercke, 46 à 1190 Forest**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 décembre 2024 qu'en application de l'article 2 des statuts, le siège social est transféré Avenue Juliette 14 à 1180 Uccle. La décision prend effet à dater du 12 décembre 2024.

Thomas Spitaels
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)